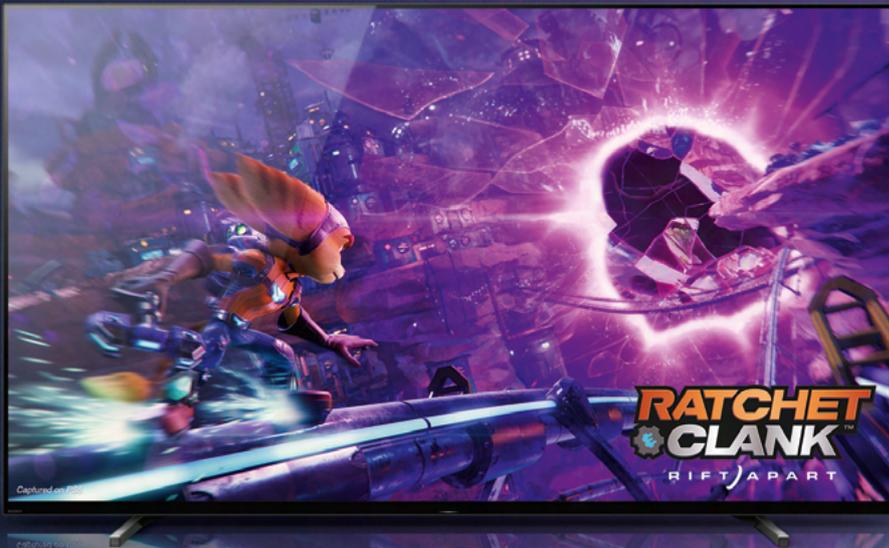


SONY

Perfect for PlayStation®5

BRAVIA offre une expérience exclusive avec la PS5™



BRAVIA XR

PS5™



100€ de jeux rien que pour vous

Recevez 100€ à dépenser sur des jeux à succès et des offres immanquables du PlayStation Store, avec votre nouvelle TV BRAVIA XR.

En savoir plus



Achetez un TV BRAVIA XR™ auprès d'un revendeur partenaire entre le 7 octobre 2021 et le 2 janvier 2022 (inclus) pour demander une carte cadeau PlayStation™ Store d'une valeur de 100€. Date limite de la demande : 31 janvier 2022. Il vous sera demandé de renseigner ou créer un compte My Sony lors de votre demande. Une preuve d'achat est exigée. Pour plus de détails comme par exemple les enseignes participantes et les modalités et conditions veuillez visiter le site www.sony.fr/promo/tv. © 2021 Sony Interactive Entertainment LLC. Ratchet & Clank est une marque déposée de Sony Interactive Entertainment. Console de jeu PS5 vendue séparément. Le design et les spécifications sont sujets à changement sans notice préalable. "Playstation", "PlayStation" et "PS5" sont des marques déposées de Sony Interactive Entertainment Inc.2

Conditions générales

• Promoteur : Sony France, succursale de Sony Europe B.V. 49/51, quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux, France (« Sony »)

1. La promotion octroie aux clients qui ont acheté l'un des téléviseurs BRAVIA XR listés ci-dessous (le(s) « Produit(s) admissible(s) ») auprès d'un revendeur Sony agréé situé en France entre le 7 octobre 2021 et le 2 janvier 2022 (inclus) le droit de recevoir des crédits PlayStation Store sous la forme de 2 codes de réduction numériques d'une valeur totale de 100€ (le « Bon »), en tenant compte des conditions générales définies dans le présent document.

Produits admissibles

Catégorie	Modèle	Catégorie	Modèle	Catégorie	Modèle
BRAVIA XR 4K LCD	XR-50X90J	BRAVIA XR 4K OLED	XR-55A80J	BRAVIA XR 8K LCD	XR-85Z9J
	XR-55X90J		XR-65A80J		
	XR-65X90J		XR-77A80J		
	XR-65X95J		XR-55A90J		XR-75Z9J
	XR-75X90J		XR-65A90J		
	XR-75X95J		XR-83A90J		
	XR-85X95J				

2. Toute question concernant la promotion ou sa gestion doit être adressée au promoteur, et non à l'une des sociétés de Sony Interactive Entertainment (« SIE »). SIE n'est pas le sponsor, l'organisateur ou le gestionnaire de cette promotion.

3. Vous devez être âgé de 18 ans ou plus pour pouvoir soumettre une demande. Cette promotion est une promotion réservée aux consommateurs. Elle est uniquement offerte au consommateur d'origine qui a acheté le produit. Les demandes émanant de revendeurs et/ou de toutes autres sociétés, organisations et institutions sont exclues de la présente offre.

4. Cette promotion n'est disponible que sur les produits admissibles, fournis et distribués par Sony à ses revendeurs agréés en France. Veuillez vérifier auprès de votre revendeur qu'il est un revendeur agréé participant à la promotion. Sony décline toute responsabilité en cas de déclarations trompeuses d'un revendeur à cet égard, et la décision finale quant à savoir si un revendeur est agréé revient à Sony.

COMMENT EN PROFITER ?

5. Pour demander votre bon, vous devez remplir le formulaire de demande en ligne sur www.sony.fr/promo/tv. Les participations soumises de toute autre façon ou sous tout autre format seront rejetées. Vous devez être titulaire d'un compte My Sony pour soumettre une demande. Si vous n'avez pas de compte My Sony, vous devez en créer un pour pouvoir soumettre votre demande.

6. Le formulaire de demande doit être soumis avant minuit (CET) le 31 janvier 2022. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

7. Vous devez joindre au formulaire de demande les documents suivants :

⁽¹⁾ une copie du reçu de vente original/de la facture de vente originale sur lesquels figurent clairement le nom du revendeur, la date d'achat et le nom du produit admissible ; et

⁽²⁾ une photo du numéro de série et de l'identifiant du modèle de votre produit admissible affichés sur l'écran du téléviseur. Pour accéder au numéro de série et à l'identifiant du téléviseur, appuyez sur la touche « Help » de votre télécommande, sélectionnez « État et diagnostics », puis « OK » et sélectionnez l'option « Info système ». Obtenez plus d'informations à ce sujet grâce au lien suivant : www.sony.fr/electronics/find-the-tvhc-model

8. Les reçus manuscrits et/ou les confirmations de commandes en ligne ne sont pas acceptés. Les reçus ou factures fictives ou modifiés ne sont pas approuvés et la demande associée est considérée comme une fraude. Sony se réserve le droit de demander des informations et/ou des pièces justificatives supplémentaires pour valider les demandes, le cas échéant.

9. Lorsque la preuve d'achat mentionne une date de commande différente de la date à laquelle la preuve d'achat a été émise (date de facturation), la date d'achat est uniquement déterminée en fonction de la date de commande.

10. Une fois votre demande soumise, vous recevez un accusé de réception. Si la demande est valide, vous recevez un nouvel e-mail dans un délai de 20 (vingt) jours avec 2 codes de réduction PlayStation Store d'une valeur de 50€ chacun. Si la demande est incomplète ou n'est pas conforme aux conditions formulées dans ces conditions générales, vous êtes informé par e-mail et il vous est accordé un délai de 14 (quatorze) jours calendaires pour résoudre tout problème et envoyer le(s) document(s) correct(s) et valable(s), conforme(s) aux présentes conditions. Veuillez vérifier le dossier « courrier indésirable » de votre boîte de réception si vous n'avez pas reçu d'e-mail.

UTILISER VOTRE BON

11. Les bons doivent être utilisés sur le PlayStation Store avant le 31 décembre 2022 au plus tard. Pour utiliser votre bon, rendez-vous sur <https://my.playstation.com/> et connectez-vous en utilisant votre compte PlayStation Network ou créez un nouveau compte. Sélectionnez le menu Compte en cliquant sur votre image de profil en haut à droite, cliquez sur « Utiliser mes codes » puis renseignez le code de réduction à 12 caractères qui vous a été envoyé par e-mail. Vous pouvez également utiliser votre bon via votre console PS4 ou PS5. Tous les détails sur la façon d'activer votre code sont disponibles via le lien suivant : <https://www.playstation.com/en-gb/support/store/redeem-ps-store-voucher-code/>

12. Pour toute demande d'assistance concernant des erreurs liées aux jeux et/ou des difficultés lors de l'utilisation de bons sur le PlayStation Store, rendez-vous sur la page <https://www.playstation.com/support>

GÉNÉRALITÉS

13. Sony se réserve le droit de refuser des demandes en cas de suspicion de demande fautive ou frauduleuse, ou en cas de demande non conforme aux présentes conditions. Sony se réserve le droit d'intenter une action en justice en cas de demandes frauduleuses.
14. Une demande n'est pas recevable si un produit admissible a été renvoyé au revendeur en vue d'un remboursement.
15. Un maximum de 2 (deux) demandes par personne est accepté. Une seule demande par produit est acceptée. Toute demande indiquant le même numéro de série sera rejetée.
16. Les bons et les codes PlayStation Store sont non transférables, non échangeables et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent. Aucune offre ou récompense alternative n'est disponible.
17. La participation à cette promotion ne vous empêche pas de participer à toute autre promotion sur les produits admissibles.
18. Les informations personnelles que vous nous communiquez sont traitées par Sony Europe BV et ses fournisseurs de services tiers à la seule fin de la présente promotion. En soumettant une demande, vous reconnaissez avoir lu et accepté les présentes conditions générales et la politique de confidentialité de Sony qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.sony.fr/eu/pages/privacy/fr_FR/privacy_overview.html. Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos informations personnelles, contactez-nous via notre formulaire Web en ligne à l'adresse <http://services.sony.fr/support/fr/contacts/pim/email>.
19. Si vous avez des questions concernant cette promotion ou votre demande, contactez-nous au +41 (0) 227614183 ou via la page <http://www.sony.fr/promo/contact>.
20. La promotion est soumise aux lois françaises et à la compétence exclusive des tribunaux français (sauf dispositions contraires de la législation nationale).